

spécialité Réseaux et Systèmes d'Information

Contenu des enseignements

Cycle de formation d'ingénieur : TOTAL 1800 HEURES

Les enseignements sont structurés en modules constituant des Unités de Valeur (UV).

à des fins d'intégration dans l'Entreprise		à des fins de management	
184 h		266 h	
UV Qualité / Droit / Economie	136 h	UV Management d'une équipe	70 h
UV Communication	48 h	UV Management d'une organisation	72 h
		UV Gestion de compétences	64 h
		UV Données stratégiques d'une Entreprise	60 h

à des fins scientifiques et techniques fondamentales		300 h
UV Mathématiques		48 h
UV Physique		40 h
UV Electronique		88 h
UV Informatique		72 h
UV Production		52 h

à des fins scientifiques et techniques spécifiques au métier		950 h
UV Système d'information		56 h
UV Gestion de projet de Système d'information		60 h
UV Systèmes de communication		56 h

UV Electronique numérique	56h	UV Architectures des réseaux	116 h
UV Systèmes électroniques industriels	48 h	UV Déploiement des réseaux	52 h
UV Traitement du signal	62 h	UV Conception et gestion des réseaux	36 h
UV Génie logiciel/base de données	52 h	UV Systèmes d'exploitation des réseaux	32 h
UV Développement logiciel	64 h	UV Réseaux industriels	56 h
UV Développement Web	64 h	UV Nouvelles infrastructures réseaux et télécom	64 h
UV Systèmes d'exploitation	36 h		
UV Systèmes répartis et sécurité de l'information	40 h		

à des fins internationales		100 h
Anglais de communication courante et technique		
Préparation et passage du TOEIC pour l'anglais		
Passage du TIL pour autre langue européenne sous certaines conditions		

Projet industriel mené en entreprise

Conduit sur les deux dernières années le projet industriel *est réalisé en vraie grandeur pour le compte de l'entreprise, sous la responsabilité du Maître d'apprentissage, avec l'accompagnement d'un Tuteur Pédagogique.

* le thème du projet est validé au cours de la 2^e année par l'entreprise et un jury.

Ce projet fait l'objet, en fin de formation, d'un mémoire et d'une soutenance dont les résultats sont pris en compte pour l'attribution du diplôme.